



Traité Brakhot

Michna 3 - Chapitre 2

הקורא את שמע ולא השמיע לאוזנו, יצא; רבי יוסי אומר, לא יצא. קרא ולא דיקדק באותותיה, רבי יוסי אומר, יצא; רבי יהודה אומר, לא יצא. הקורא למפרע, לא יצא. קרא וטעה, יחזור למקום שטעה.

Celui qui récite le Shema' mais pas de façon audible à ses oreilles, a rempli son devoir; Rabbi Yossé dit, il n'a pas rempli son devoir. Celui qui a récité [le Shema'] sans articuler les lettres, Rabbi Yossé dit, il a rempli son devoir ; Rabbi Yéhoudah dit, il n'a pas rempli son devoir. Celui qui récite [le Shema'] incorrectement [litt: à l'envers/à rebours], n'a pas rempli son devoir. Celui qui a récité [le Shema'] et s'est trompé, doit reprendre à l'endroit où il s'est trompé.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions